

Règlement de la **Sens dessus dessous**

1. Organisation

L'association Louvern  Running vous proposent la premi re  dition de « La sens dessus dessous » qui se d roulera le samedi 15 juin 2024   partir de 14h00   Louvern .

2. R glement

Le r glement d finit les r gles de fonctionnement de la manifestation. Il pourra  tre modifi    tout moment par l'organisation.

L'inscription d'un participant   « La sens dessus dessous » atteste qu'il a pris connaissance du r glement et qu'il l'accepte sans aucune restriction.

L'association organisatrice se r serve le droit de disqualifier tout participant ne respectant pas les consignes d'un organisateur, risquant de mettre en danger sa personne ou celle d'autrui (anti-sportivit , consommation d'alcool, stup fiants...).

Aucune r clamation ne sera possible.

3. Inscription

Les inscriptions s'effectuent soit :

- Sur Helloasso avant le vendredi 14 juin 2024 minuit.
- Sur place pr s du city stade de Louvern , le samedi 15 juin 2024 de 10h   12h dans la limite des places disponibles (Fin des inscriptions   12h)

Pour les personnes  g es de moins de 18 ans, la participation est soumise   la pr sentation d'une autorisation parentale.

Tout engagement est ferme et d finitif.

Aucun remboursement pour quelque motif que ce soit ne sera effectu .

4. Assurances et Responsabilit s

Conform ment   la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les cons quences de leur responsabilit  civile.

L'association d cline toute responsabilit  en cas de dommages (vol, perte ou d t rioration) de tout objet, mat riel ou autre quel qu'il soit. Les participants doivent porter une tenue qui ne craint pas d' tre d chir e ou souill e.

Il incombe   chaque participant de souscrire une assurance individuelle responsabilit  civile contre les risques qui ne sont pas de la responsabilit  des organisateurs (entorses, fractures, plaies...).

L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants notamment ceux consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou de séquelles ultérieurs à la course.

L'organisation recommande vivement aux participants de souscrire auprès de leur assureur une garantie individuelle accident. En cas d'accident, celle-ci permet la prise en charge des frais médicaux et d'hospitalisation, du préjudice financier en cas d'arrêt de travail.

Le participant admet que la participation à cette épreuve comporte certaines contraintes et risques et qu'il ne doit pas s'inscrire s'il n'est pas correctement entraîné ni apte médicalement. Il dégage par avance les organisateurs de toutes responsabilités pénales ou civiles en cas d'accident corporel (mineur, grave ou décès) ou matériel qui pourrait survenir.

5. Retrait des bracelets

Chaque participant sera équipé d'un bracelet : celui-ci devra être retiré près du city stade, le samedi 15 juin 2024 entre 10h et 12h.

Les bracelets devront impérativement être portés au poignet de manière visible tout au long de la course.

Les personnes sans bracelet ne seront pas admises sur le parcours.

6. Départ

Le départ de La Sens dessus dessous aura lieu près des terrains de football à partir de :

- 14h00 pour le parcours Enfants
- 15h00 pour le parcours Ados & Adultes
- 16h00 pour le parcours Équipes

Un rappel des consignes de sécurité et du règlement sera fait à l'ensemble des coureurs quelques minutes avant le départ.

Les départs ont lieu par vague de 10 à 20 coureurs pour les courses individuelles et par vague de 4 équipes pour le challenge équipe (4 personnes par équipe), toutes les dix minutes.

Toutefois, l'organisation se réserve le droit d'en modifier les modalités en fonction du nombre de participants.

5. Parcours

Le parcours est situé autour des terrains de football et des chemins alentours. Différents obstacles à franchir (ramper, enjamber, grimper, ...) sont positionnés sur ce circuit.

La distance et la difficulté sont adaptées en fonction des tranches d'âge.

Ainsi les plus jeunes (8 à 12 ans) effectueront une boucle de 0,5 km environ sur le parcours Enfant. Le parcours Ados & Adultes s'adressant au 13 ans et plus, effectueront une boucle de 1 km environ. Les participants à la course par équipe devront effectuer la même boucle de 1 km.

Pour le Challenge Equipe, l'équipe entière doit effectuer le parcours et sera considérée comme "arrivée" qu'après le passage de la ligne d'arrivée **des quatre membres de l'équipe**.

6. Franchissement des obstacles

Des bénévoles seront présents sur chaque obstacle. Ils réguleront le flux des participants et signaleront tout danger éventuel.

Chacun est libre de franchir ou d'éviter un ou plusieurs obstacles en fonction de ses aptitudes.

Toutefois, le choix de franchir ou d'éviter l'obstacle ne se fera qu'après avoir attendu son tour.

En cas de non-franchissement d'un obstacle (même partiel), le commissaire présent pourra vous faire subir une pénalité... Il décidera alors du nombre de burpees que vous devez effectuer : le participant se verra attribuer une pénalité sous forme de burpees à exécuter sur place.



7. Tenu vestimentaire

Afin de participer à l'ambiance festive et décalée de l'épreuve, le port de déguisement est encouragé mais ne devra pas entraver la progression des participants, notamment pour le franchissement des obstacles, ni présenter un risque quelconque de blessure pour ces derniers.

Les participants doivent porter une tenue qui ne craint pas d'être déchirée ni salie.

Il est conseillé de porter des gants type gants de vélos pour se protéger les mains.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de dégradation des effets personnels (tenue, montre, cardio,...) lors de la course.

Les chaussures à pointes ainsi que les chaussures à crampons sont interdites sur le circuit.

Il est rappelé quelques consignes de sécurité :

- Pensez à retirer vos bijoux (collier, piercing, ...)
- Préférez des vêtements proches du corps pour éviter qu'ils ne s'accrochent, qui ne craignent pas d'être déchirés ou souillés ...
- Attachez vos cheveux si nécessaires

8. Ravitaillement

A la fin du parcours pour tous les participants : Eau, jus de fruit.

Des poubelles sont mises à disposition ; il est interdit de jeter des déchets en dehors de cette zone.

9. Médical/Sécurité

Tous les obstacles sont supervisés par un ou plusieurs bénévoles.

L'organisation détient une trousse à pharmacie si nécessaire.

10. Stationnement

Le stationnement à l'intérieur de Louverné est toléré sous réserve du respect des règles de sécurité, du code de la route et de l'arrêté municipal mis en place. Le passage des véhicules de secours devra impérativement être possible en tout lieu.

11. Droit à l'image – CNIL

Par son inscription, le participant accorde aux organisateurs, la libre utilisation des photos, vidéos, images Internet et tout enregistrement relatif à cette épreuve.

Conformément aux dispositions de la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, en particulier le règlement européen 2016/679 sur la protection des Données (le « RGPD »), vous disposez d'un droit d'accès et d'un droit de rectification sur vos Données personnelles.

12. Annulation force majeure

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle, d'arrêté préfectoral, de requête de l'autorité administrative ou de tout autre motif indépendant de la volonté des organisateurs ou de toute autre circonstance susceptible de mettre en danger la sécurité des concurrents, les organisateurs se réservent le droit d'annuler les épreuves, ou d'y mettre fin à tout instant, sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement ou versement d'indemnité.

13. Non-respect au règlement

Tout manquement au règlement, au non-respect de l'environnement, des structures ou des personnes pourra faire l'objet d'une pénalité ou d'une disqualification.